

**La Chambre des Députés
restera suffragiste**

Cette fois-ci encore, les femmes n'ont pas pris part à la consultation nationale. Espérons que ce sera la dernière et souhaitons que la Chambre nouvellement élue soit celle qui nous libérera enfin définitivement. Si nous nous en référons aux réponses des candidats, nous avons le droit de l'espérer (1). Le parti radical lui-même qui passe généralement pour hostile au vote féminin pourrait bien se trouver très divisé demain sur la question qui nous intéresse. Un grand nombre des nouveaux élus radicaux sont en effet nettement en notre faveur. Espérons qu'ils ne se laisseront pas influencer par certains de leurs aînés et que ce sera eux, au contraire, qui entraîneront les retardataires à leur suite.

De toute façon, nous sommes assurées d'une grosse majorité à la Chambre pour le suffrage féminin.

**

Appel aux groupes de l'U.F.S.F.

Le Comité central invite les groupes de l'U.F.S.F. à envoyer aux élus de leur département une lettre pour les féliciter et leur indiquer le concours que nous attendons d'eux au Palais Bourbon. Il sera bon de leur faire comprendre que les électrices de demain se souviendront de ceux qui les aident aujourd'hui.

D'autre part, la session des Conseils généraux s'ouvrant le 17 mai, il serait *très important* que tous les groupes agissent sans retard sur ces assemblées afin d'obtenir d'elles un *vœu en faveur du suffrage féminin* (sauf si elles se sont récemment prononcées en notre faveur). Cette action sera particulièrement importante dans les départements où les sénateurs seront soumis au renouvellement, et nous prions instamment les présidentes de ces départements de se mettre sans tarder en rapport avec un conseiller général suffragiste pour préparer le *vœu* qu'il pourrait présenter à la session actuelle du Conseil général. Il faudrait que ce *vœu* invite les sénateurs à reconnaître immédiatement aux femmes l'égalité des droits politiques, de telle sorte qu'elles puissent utilement s'organiser avant les prochaines élections municipales, cantonales et législatives (2).

Cette action sur les Conseils généraux est de la plus haute importance et peut avoir la plus heureuse répercussion sur la discussion du 21 juin. Espérons que le nouveau Président du Sénat nous sera favorable et que malgré notre satisfaction de voir M. Lebrun à l'Elysée, nous n'ayons pas trop à déplorer son départ du Sénat.

C. B.

(1) Nous publierons ultérieurement un rapport d'ensemble sur l'action de nos groupes.

(2) En cas de difficultés pour obtenir un *vœu* sur le suffrage intégral acceptez des conclusions favorables à l'électorat et à l'éligibilité aux prochaines élections municipales et cantonales.